

**Mobilité des travailleurs dans l'Union Européenne -
L'impact de l'élargissement et le fonctionnement des
mesures transitoires**

RÉSUMÉ

**Dawn Holland¹, Tatiana Fic, Ana Rincon-Aznar, Lucy Stokes, Pawel
Paluchowski**

National Institute of Economic and Social Research
2 Dean Trench Street
Smith Square
London SW1P 3HE
United Kingdom

Cette étude a été réalisée pour le compte de la Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission Européenne (contrat VC/2010/1159). Son contenu ne reflète que les opinions de l'auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne.

Juillet 2011

¹ d.holland@niesr.ac.uk

Résumé du projet

Contexte

Le principal objectif de cette étude est d'évaluer l'impact macroéconomique de la mobilité accrue des travailleurs à la suite des deux derniers élargissements de l'Union européenne sur les pays d'accueil et d'origine. Nous nous concentrons d'abord sur l'impact macroéconomique du flux migratoire total venant des économies de l'UE-8 et de l'UE-2 vers les économies de l'UE-15 sur la période 2004-2009. L'ensemble des flux migratoires vers l'UE-15 sont ajustés afin de refléter l'âge et le niveau d'éducation de la population migrante. Nous analysons aussi l'impact des transferts de fonds. Nous essayons ensuite de quantifier la part des mouvements de population depuis 2004 et 2007 qui pourrait être attribuée au processus d'élargissement en soit, et la part qui se serait probablement produite même en l'absence de ces élargissements. Enfin, nous nous intéressons aux restrictions transitoires sur la libre circulation des travailleurs, et à leur impact sur la distribution des citoyens originaires de l'UE-8 et de l'UE-2 au sein de l'UE-15.

Les résultats obtenus à partir de ces analyses sont ensuite utilisés pour évaluer l'impact de la crise financière mondiale sur la distribution des flux migratoires au sein de l'UE-15 depuis 2008-2009. L'analyse macroéconomique aboutit à des estimations à moyen terme sur les éventuels flux migratoires à partir des économies de l'UE-8 et de l'UE-2 vers celles de l'UE-15. Nous avons ajouté six études de cas à cette analyse afin d'apporter une vue d'ensemble détaillée sur l'ampleur et l'impact des flux migratoires des pays de l'UE-2 vers l'UE-15. Nous avons aussi préparé une évaluation préliminaire des éventuels flux migratoires de six pays candidats et candidats potentiels : Croatie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-et-Herzégovine, Monténégro, et Serbie.

Conclusions principales

Nos estimations à fin 2009 suggèrent que:

- Depuis l'élargissement de 2004, environ **1.8 pour cent de la population des pays de l'UE-8 a migré vers l'UE-15**, soit une augmentation de 0.3 pour cent de la population des pays d'accueil. Environ 75 pour cent de ce flux peuvent être attribués au processus d'élargissement en soit.
- Depuis 2007, environ **4.1 pour cent de la population des pays de l'UE-2 a migré vers l'UE-15**, augmentant la population des pays d'accueil de 0.3 pour cent supplémentaire. Un peu plus de 50 pour cent de ce flux peut être attribué au processus d'élargissement en soit.

- La capacité de production en **Bulgarie, Roumanie et Lituanie** pourrait être définitivement réduite de 5-10 pour cent due aux mouvements de population vers les pays de l'UE-15 depuis 2004. La **Lettonie** et l'**Estonie** peuvent aussi s'attendre à une perte permanente d'au moins 3 pour cent de leur production potentielle.
- Alors que **les transferts de fonds peuvent en partie compenser les effets négatifs** à moyen-court terme sur la croissance des pays d'origine, cela ne contrebalance pas complètement les effets de la perte de main-d'œuvre sur la capacité de production à long terme.
- **L'impact sur le PIB par habitant est bien moins important** que l'impact sur la croissance totale et a tendance à être négatif dans le pays d'origine étant donné que la population migrante est principalement une population en âge de travailler.
- Du côté des **pays d'accueil**, l'impact macroéconomique des mouvements de population des pays de l'UE-8 et de l'UE-2 vers les pays de l'UE-15 depuis 2004 devrait être léger; la capacité de production de long terme pourrait augmenter d'environ ½ pour cent. L'impact sur l'**Irlande** devrait être plus important avec une augmentation possible de sa capacité de production de long terme par 3 pour cents. Le **Royaume Uni** pourrait aussi bénéficier d'une augmentation de sa capacité de production d'environ 1 pour cent.
- A long terme, **l'impact sur le PIB par habitant dans les pays de l'UE-15 devrait être négligeable** mais positif, en fonction de la capacité productive des immigrants. La fuite de capitaux ne devrait avoir qu'un effet négatif marginal sur les pays d'accueils.
- Il apparaît clairement que les **restrictions transitoires** en place au début de **l'élargissement de 2004** ont détourné les travailleurs migrants de leurs destinations traditionnelles – à savoir l'Allemagne - vers d'autres pays tel que le Royaume Uni et l'Irlande dont le marché du travail était plus facile d'accès.
- Cependant, nous ne devons pas exagérer l'ampleur de cet impact puisque les **développements macroéconomiques et les caractéristiques démographiques** ont aussi influencé les choix de destination, souvent de manière significative.
- Les **restrictions transitoires** ont aussi joué un certain rôle sur les économies de l'UE-2, même si l'augmentation du taux de chômage en **Espagne** peut expliquer la moitié des 10 points de pourcentage perdus sur la part du stock de migrants provenant des pays de l'UE-2 entre 2006 et 2009.
- En juin 2011, les travailleurs des pays de **l'UE-2 font toujours face à certaines restrictions** d'accès aux marchés du travail en Belgique, Allemagne, Irlande, France, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Autriche, Royaume Uni et à Malte. La deuxième étape des dispositions transitoires pour l'élargissement de 2007 prendra fin le 31 décembre 2011, date à laquelle les gouvernements de ces pays devront décider si ces restrictions doivent être maintenues pour deux ans supplémentaires ou non.
- Nos résultats semblent indiquer que des **dispositions transitoires peuvent avoir des effets permanents** sur les comportements migratoires dus aux effets de réseaux. Cela

pourrait être d'autant plus important là où la part de la population en âge de travailler diminue. Les pays qui maintiennent des restrictions devraient en conséquence avoir un niveau de production potentielle plus bas dans le long terme. Il n'a pas encore été montré que de permettre un accès total au marché du travail pouvait avoir d'importants effets adverses sur l'économie du pays d'accueil.